

Feuille d'information



*Bois-de-Lessines,
Deux-Acren, Ghoy,
Houraing, Lessines St-
Pierre, Lessines St-Roch,
Ogy, Ollignies,
Papignies, Wannebecq*

N° 2024/50

www.doyennedelessines.be

SEMAINEDU SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024
AU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024

Messes dominicales

Deuxième dimanche de l'Avent

Samedi 7 décembre 2024

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch** : Messe pour Michel BECQ
- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe pour le marquis Henri d'Yve (cure place 15)

Dimanche 8 décembre 2024

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour la famille VAN MELLO – POELAERT)
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 09h30 **Ollignies** : Messe pour les défunts de la paroisse
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Papignies** : Messe en souvenir de Jean-Pierre LENFANT
- 15h00 **Deux-Acren** : Baptêmes
- 18h00 **Houraing** : Messe

Troisième dimanche de l'Avent

Samedi 14 décembre 2024

- 14h30 **Saint-Pierre** : Célébration du mariage de Vanessa DE CORTE et Christophe KESTELEYN

- 16h00 **Ghoy** : Messe
- 17h15 **Saint Roch** : Messe pour Charles DE BACKER
- **17h30 Ollignies** : Messe au cours de laquelle les musiciens de la Royale Fanfare l'Union fêteront leur patronne Sainte Cécile. Cette messe est donc célébrée en l'honneur de Sainte Cécile, pour tous les musiciens défunts de la paroisse et pour les époux FOSSE-FLAMENG et MICHEL BULTIAU
- 18h00 **Houraing** : Messe
- 18h30 **Bois-de-Lessines** : Messe (pour Irma DE WILDE (cure place 15))

Dimanche 15 décembre 2024

- 09h00 **Deux-Acren** : Messe (pour l'abbé Gérard DE KETELE)
- 09h30 **Houraing** : Messe
- 10h30 **Saint-Pierre** : Messe
- 11h00 **Wannebecq** : Messe pour les époux Roger et Judith VAN DER MEIREN - VERBEKE
- 18h00 **Houraing** : Messe

Messes en semaine

Lundi 9 décembre

- 18h00 **Saint-Pierre** : Prière du chapelet à Notre Dame de la Porte d'Ogy (en l'église St Pierre) suivie de la messe à 18h30
- **18h30 Bois-de-Lessines** : Messe (cure place 15) suivie de l'Adoration à l'occasion de l'Immaculée Conception
- 18h30 **Houraing** : neuvaine perpétuelle suivie de la messe

Mardi 10 décembre

- 12h00 **Centre pastoral** : Prière du milieu du jour en communion avec Taizé
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Mercredi 11 décembre

- 18h00 **Deux-Acren** : Messe
- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Judi 12 décembre

- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Vendredi 13 décembre

- 18h15 **Houraing** : Vêpres
- 18h30 **Houraing** : Messe

Nos peines

- † Claudine LECLAIRE, veuve de Jules CAROES, née à Deux-Acren le 2 février 1938 et y décédée le 20 novembre 2024. Ses funérailles ont été célébrées en l'église de **Deux-Acren** le 27 novembre 2024.
- † Camille BERNIERE, veuve de Marcel ROSIER, née à Isières le 7 juillet 1935 et décédée à Lessines le 24 novembre 2024. Ses funérailles ont été célébrées en l'église d'**Houraing** le 30 novembre 2024.

Divers

Préparation au temps de l'Avent

Notez bien

Durant le temps de l'Avent, le vendredi à 19h30, rendez-vous est fixé au Parvis Saint-Pierre pour qui veut vivre un temps de spiritualité avant Noël. Pour y participer, il suffit de s'y présenter. Infos via lessines@catho.be

Confessions

En vue de la fête de Noël, il est possible de se vivre le sacrement de la réconciliation chez les pères Lazaristes à Houraing (sonnette sur le confessionnal). Il y aura, en outre, une célébration commune du pardon le vendredi 20 décembre à 19h30 à l'église Saint-Pierre (plusieurs prêtres).

Sainte Cécile de la Royale Fanfare l'Union

Les musiciens de la Royale Fanfare l'Union d'Ollignies fêteront leur patronne Sainte Cécile le samedi 14 décembre. Durant la messe en l'église Sainte-Agathe, ils auront l'occasion d'interpréter plusieurs morceaux préparés pour l'occasion.

Ensuite, un vin d'honneur ouvert à tous sera servi à l'Ollignois.

La soirée se poursuivra à 20h15 par le traditionnel banquet en la salle Saint Roch à Lessines.

Participation aux frais pour le repas :

46€ par adulte, 30€ par enfant de moins de 12 ans.

Pour ce banquet privé, réservation obligatoire avant le 6 décembre chez Julian Viseur (0476/85.33.46) ou par mail : fanfareollignies@hotmail.com ou auprès d'un musicien de la fanfare.

Une messe émouvante à Papignies, le 17 novembre

Cette messe ne devait être qu'une messe du temps ordinaire, malgré les recommandations des défunts de la paroisse, mais elle a eu un impact tout particulier au vu des intentions de prière qui concernait la disparition de Mathilde Ruitenbeek, à l'âge de 31 ans. Elle venait d'épouser un jeune homme originaire de Papignies. Mr le Doyen Michel Myle a concélébré cet office et a assuré, a capella, la partie musicale, car notre organiste habituel Ludovic était retenu par la célébration de la messe de l'Assemblée des chrétiens à Ollignies.

En début de messe, son nouveau beau-père a tenu à rendre un hommage vibrant que nous reproduisons, avec son accord.

« C'est en accord avec Mr le Doyen et avec le Père Daniel que je vous adresse ces quelques mots, conscient de perturber quelque peu les habitudes du déroulement de la messe dominicale, mais je ne pouvais faire autrement. Initialement prévue depuis quelques semaines pour une sollicitation de guérison, cette messe sera, en plus de la recommandation de nos défunts, célébrée en mémoire de Mathilde, notre belle-fille, l'épouse de Florentin.

Et oui, à l'âge de 31 ans, Mathilde nous a quittés le vendredi 8 novembre 2024 et est partie rejoindre les étoiles. Ses funérailles ont eu lieu à Pommeroeul ce jeudi 14 novembre.

Atteinte d'un cancer du sein depuis près de deux ans, Mathilde s'est battue corps et âme contre vents et marées, avec courage, force et dignité, contre ce crabe et l'évolution de la maladie. Durant ce combat, elle a été soutenue par son compagnon Florentin, devenu son époux ce 14 septembre 2024, mais aussi par sa maman Carine, ses sœurs, son papa, son beau-père et sa belle-famille, sa famille, notre famille, ses amies, ses proches... Elle n'a jamais baissé les bras, que du contraire, c'est même elle qui laissait entrevoir aux autres l'espoir de la guérison. A chaque étape, elle se relevait, plus forte encore. Et pourtant son chemin de croix lui a fait connaître pas mal d'embûches, toutes plus difficiles à surmonter les unes que les autres.

Elle et ses sœurs Amandine et Camille se sont ralliées à la cause « Think Pink », communément appelée « Octobre Rose » et représentée par le petit ruban rose. Elles ont participé à de nombreuses organisations pour cette cause, comme les 20 kms de Bruxelles, et ont, cette année, créé en compagnie de leur entourage proche, un week-end « Pink Sisters » (les sœurs roses) qui a eu lieu, et qui aura encore lieu les prochaines années, le dernier week-end de septembre. Oui, elle s'est battue pour elle(s), mais aussi pour les autres, pour que cette cause ne faiblisse pas, car ça n'arrive pas qu'aux autres.

Emplie d'espoir, elle est restée la fille qu'elle était depuis toujours, solaire, lumineuse, sensée...et je pourrais ici encore ajouter de nombreux adjectifs, tous plus positifs les uns que les autres.

Jusqu'au dernier moment, jusqu'à son dernier souffle, elle y a cru, en restant digne dans la souffrance physique mais aussi morale qui s'imposait à elle. Alors qu'elle était au bout de sa vie terrestre, elle a tenu à dire quelques mots à Florentin, à chacun de ses parents et de ses sœurs, pour leur demander ce qu'elle voulait leur demander, leur dire ce qu'elle voulait leur dire, à chacun personnellement. Et après tout cela, sur son lit, elle a ajouté : « Je n'ai pas peur de mourir, j'ai peur de vous laisser » ou encore « Vous pouvez pleurer mis ne pleurez pas trop longtemps ».

Et pour finir, je voudrais aussi vous expliquer pourquoi, je crois que Mathilde s'est retrouvée si forte, si digne dans l'épreuve, car c'est là, c'est ici, en ce lieu, que ces quelques mots prennent tout leur sens.

Après une Xème mauvaise nouvelle reçue en février dernier, elle a réfléchi à beaucoup de choses de la vie, de ce qu'elle voulait continuer et créer dans sa vie de couple avec Florentin. C'est là que, début juin, même si c'était un de leurs projets communs, elle a pris à bras le corps la mise sur pied de leur mariage, de leur union devant les hommes mais aussi devant Dieu. Bien qu'elle n'avait été que baptisée, elle voulait, ils voulaient se marier à l'église. Conscient de la situation, Mr le Curé de Ville-Pommeroeul soit dit en passant un homme exceptionnel de par son dévouement, sa dévotion, son humanisme, sa compréhension et sa compassion, a accepté de les

marier devant Dieu en lui promettant de célébrer par après sa communion et sa confirmation. Quelques jours après son union, Mathilde lui a demandé le sacrement des malades.

Le lundi 21 octobre, quelques semaines après son mariage, leur mariage, alors que Mathilde était de nouveau hospitalisée à Saint-Luc, le prêtre de Ville-Pommeroeul est venu célébrer dans la petite mais belle chapelle de l'hôpital, ce sacrement de confirmation qui lui tenait tant à cœur.

Lors de sa dernière hospitalisation, alors qu'elle venait d'apprendre que ses jours étaient comptés, Mathilde lui a demandé de revenir lui donner le sacrement d'extrême onction et elle a attendu sa venue. Mieux encore, avant que l'aumônier de la clinique ne vienne lui rendre visite et qu'il ne pousse la porte de sa chambre, alors qu'elle dormait profondément, Mathilde s'est réveillée et a participé, comme elle le pouvait encore, à ce sacrement. Et quelques heures plus tard, lorsque Mr le Curé de Ville-Pommeroeul est également venu lui rendre visite, elle a encore réussi à ouvrir les yeux, à le reconnaître. A bout de force, elle participait encore à la prière.

Son dernier souhait, celui de se rendre à Lourdes, elle n'a pas pu le concrétiser, faute de temps. Mais ensemble, avec sa famille et ceux qui voudront nous accompagner, nous nous y rendrons pour elle.

De par son attitude, sa foi, elle nous a montré le chemin à suivre dans la dignité, la foi en Dieu. Nous ne pouvons, avec elle, que croire à la vie « après ».

C'était un des soleils de notre vie, c'était notre tournesol. Elle s'est envolée tel un papillon. Sûr qu'elle viendra de temps à autre nous faire un petit signe de sa présence.

Sache Mathilde, Math comme on t'appelait entre nous, qu'on t'aimait et qu'on t'aime énormément, et qu'on t'aimera à jamais. »

La communauté de l'entité de Lessines s'associe aux paroissiens de Papignies pour présenter aux deux familles des condoléances sincères et profondes, suite à l'envol beaucoup trop précoce de Mathilde.

L'Immaculée Conception

L'Immaculée Conception concerne la conception de la Vierge Marie, la Mère de Dieu, et non celle de Jésus Christ, dont la conception virginale et sans péché ne fait pas question. Orthodoxes et Catholiques sont d'accord que Marie est Immaculée quand elle conçoit et met au monde le Fils de Dieu, et que ceci est l'effet d'une grâce spéciale du Saint Esprit. La différence vient du moment de cette grâce: à la conception de Marie pour les Catholiques, au moment où elle dit «OUI» à l'archange, pour les Orthodoxes.

A l'origine du problème, le dogme du péché originel chez Saint Augustin a entraîné l'Eglise d'occident dans de terribles controverses théologiques concernant Marie. Pour résumer, alors qu'en Orient orthodoxe, la Vierge représente l'humanité entière portant Dieu, la Théotokos, en Occident, naît et prend son essor l'image de l'« Immaculée Conception », accueillante mais née

différente de toutes les autres femmes d'où le dogme qui suivit, celui de l'Assomption, passant complètement sous silence la Dormition (la mort de la vierge) « humaine » de la Mère de Dieu.

Il est également une controverse qui si elle n'est pas l'une des raisons de la séparation permet d'éclairer la conception que portent les deux Eglises: la controverse sur la Grâce et le libre-arbitre que je résume à grands traits (et aussi bien que je l'ai comprise...)

Au 4^{ème} siècle Saint Augustin précise le dogme du péché originel, qu'il définit davantage comme une souillure innée qui correspond à la concupiscence que tout être humain, de ce fait maudit, porte en lui dès sa conception. Partant de ce dogme propre à l'Eglise d'Occident (qui considère Saint Augustin comme le Père des Pères de l'Eglise) la nature est prédisposée au mal et ne peut s'en préserver sans une grâce spéciale.

Ces controverses sont demeurées presque étrangères à l'Orient chrétien et ces notions n'ont pas le même sens. L'orthodoxie croit que l'homme a été créé libre. Il n'a pas été, par conséquent, préservé de l'inclination au mal (autrement, il n'aurait pas péché). Il a glorifié Dieu spontanément et non parce qu'il était dirigé vers le bien par une grâce spéciale. La nature humaine est inclinée vers le Bien et le mal lui est extérieur.

Le 8 décembre marque la fête de l'Immaculée Conception. En 2024, parce que le 8 décembre tombe un dimanche, la fête de l'Immaculée Conception est reportée au 9 décembre. < La célébration de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie – située dans les premiers jours de la nouvelle année liturgique et du temps de l'Avent – nous rappelle la destinée unique de cette femme juive, choisie par Dieu. Pour la foi chrétienne, Marie est indissociable de l'enfant qu'elle a porté, Jésus, en qui s'est totalement manifesté le Dieu vivant. Elle est appelée, depuis le concile d'Éphèse (431), « Mère de Dieu ». Selon la tradition catholique, depuis le dogme promulgué par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854, elle est déclarée préservée du péché originel dès sa naissance.

Pourquoi un dogme ?

Un dogme est une vérité de foi solennellement proclamée par le Pape pour être accueillie par l'Église. Ainsi, le 8 décembre 1854, dans la Bulle Ineffabilis Deus, le pape Pie IX déclarait : « Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui tient que la bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu tout puissant, en vue des mérites de Jésus Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel, est une doctrine révélée de Dieu, et qu'ainsi elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles ».

En d'autres termes, pour accueillir le Fils de Dieu, Marie ne pouvait avoir en son cœur aucune trace d'hésitation ou de refus. Dieu avait besoin que le don de son amour rencontre une foi parfaitement pure, une âme sans

péché. Seule la grâce (le don gratuit de Dieu) pouvait ainsi la préparer, et elle en est comblée (Évangile selon saint Luc, chapitre 1). Comme un fruit anticipé du pardon offert par Jésus sur la croix, Marie (qui a été conçue normalement, par l'union de son père et de sa mère) est immaculée, pure de tout péché, et préservée de cette séparation d'avec Dieu qui marque l'homme dès le début de son existence, le péché originel.

« Pour la plupart des gens, « l'immaculée conception » voudrait dire que Marie est devenue mère, a conçu Jésus, par l'action de l'Esprit Saint, sans relation conjugale. Comme si la relation conjugale était, par elle-même, un péché. Ce n'est pas du tout ce que dit la foi chrétienne. Si le mariage était un péché, il ne pourrait être un sacrement [...] rappelle Mgr Jacques Perrier, évêque émérite de Tarbes et Lourdes.» Que voulait dire Pie IX? Que fête l'Église catholique le 8 décembre? Ceci : « Marie, dès l'origine, a été totalement étrangère au péché. C'est pourquoi, dans toutes les apparitions, elle se montre toujours merveilleusement belle, rayonnante de lumière et de bonté. »

Lourdes et l'Immaculée

Les apparitions de Lourdes ont eu lieu quatre ans après la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception par le pape Pie IX. Le 25 mars 1858, dans la grotte humide et sombre de Massabielle, Marie converse familièrement avec Bernadette qui l'interroge; elle lui dit son nom : «Je suis l'Immaculée Conception».

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU FEUILLET POUR 2025

Deux-Acren

Soit une enveloppe contenant 10 Eur avec vos coordonnées complètes à remettre à notre Sacristine avant ou après les offices. Soit verser la somme sur le compte de la paroisse BE67 7510 0414 6687 au nom de «Œuvres paroissiales St Martin – rue St Géron, 27 à 7864 Deux-Acren» avec la mention «abonnement Feuillelet paroissial 2025».

Bois-de-Lessines

Le feuillelet sera gratuitement disponible à l'église ainsi qu'auprès de commerçants du village (Boucherie Eric, Boulangerie Gourmandine, Café Isabert et Ferme Blanche).

Ollignies

Si vous désirez renouveler l'abonnement au feuillelet-papier à venir chercher à l'église, nous vous invitons à verser la somme de 10 euros sur le compte BE12 7775 9563 9892 des Œuvres Paroisse Ste Agathe en indiquant le motif du paiement. Vous pouvez également déposer la somme dans une enveloppe auprès d'Anne-Françoise Stalport, Rue de la Florbecq, 53 à Ollignies, en indiquant bien votre nom et adresse. La clôture des inscriptions est prévue le 22 décembre.

Papignies

Veillez remettre l'enveloppe contenant votre nom et 10€ à Bernard GRAVIS.

Wannebecq

Si vous souhaitez recevoir le feuillelet d'information du Doyenné en format "papier" vous pouvez donner les 10 Eur ainsi que vos noms et adresses à Francine DEBOLEFEVRE

Saint Roch

Si vous souhaitez comme chaque année recevoir le feuillelet d'information du Doyenné en format "papier" vous pouvez verser 10 euros au compte BE890000 5532 7685 des Œuvres Paroissiales Saint Roch en mentionnant le motif du paiement ou en remettant cette somme à Anne-Marie lors de la messe. Elle se charge également de la transmission du feuillelet via Internet pour ceux qui en font la demande.

Houraing

Dès à présent, veuillez envisager si vous comptez procéder au renouvellement de votre abonnement au feuillelet paroissial : une enveloppe contenant 10€ avec vos coordonnées complètes est à remettre chez les Pères, avant les offices ou à leur domicile. Si possible avant le 23 décembre. Merci.

Saint-Pierre

Pour les résidents de la paroisse St Pierre qui désirent recevoir la version papier en 2025, il est prié de verser la somme de 10 Eur au compte du doyenné : Doyenné de Lessines IBAN : BE81 3630 8817 1424 BIC BBRUBEBB en mentionnant votre nom et votre adresse à Lessines 'feuillelet 2025'.

Ghoy

Si vous désirez recevoir le feuillelet-papier d'information, vous pouvez vous adresser à Marie-Thérèse après la messe en lui donnant une enveloppe contenant 10 Eur et mentionnant votre nom et votre adresse. Vous recevrez le feuillelet lors des messes du samedi à 16h00.

Ogy

Vous pouvez vous adresser aux personnes en charge de la paroisse, selon les mêmes modalités que pour autres paroisses : une enveloppe contenant 10 Eur et mentionnant votre nom.

Version électronique (gratuit)

Les personnes inscrites qui reçoivent le feuillelet par messagerie internet continueront à le recevoir en 2025. Celles qui ne sont pas encore inscrites : envoyez la demande à l'adresse fc276364@skynet.be en mentionnant : feuillelet 2025

| |
|---|
| Editeur responsable et abonnements : Michel Myle – Responsable UP Parvis Saint Pierre, 9 – 7860 Lessines – 068/55.28.90 |
|---|